



***Convention entre  
Grand Chambéry  
et les clubs sportifs concourant au  
rayonnement de l'agglomération***

**Convention de Missions d'Intérêt Général  
avec la SARL SOC Rugby Savoie Mont-Blanc  
PRO**

## **PREAMBULE**

*En tant que société sportive, le **SOC Rugby Savoie Mont Blanc Pro** se voit dans l'obligation de satisfaire aux exigences de l'article L. 113-2 du code du sport, à savoir la réalisation de missions d'intérêt général, afin de bénéficier d'une subvention de la part de Grand Chambéry.*

*La présente convention décline les missions d'intérêt général portant obligatoirement sur les thèmes suivants :*

*1° La formation, le perfectionnement et l'insertion scolaire ou professionnelle des jeunes sportifs accueillis dans les centres de formation agréés,*

*2° La participation de l'association ou de la société à des actions d'éducation, d'intégration ou de cohésion sociale,*

*3° La mise en œuvre d'actions visant à l'amélioration de la sécurité du public et à la prévention de la violence dans les enceintes sportives.*

*En plus des trois thèmes ci-dessus, la présente convention prend en compte également un 4ème thème, propre à Grand Chambéry:*

*4° La mise en œuvre d'actions visant à la promotion du développement durable.*

## **Il est ainsi convenu entre :**

**La communauté d'agglomération Grand Chambéry**, représentée par son Président, Thierry REPENTIN, agissant en vertu de la délibération n°... C du Conseil communautaire du 18 décembre 2025, devenue exécutoire le .... décembre 2025

**d'une part,**

**Et**

**La Société à responsabilité limitée SOC Rugby Savoie Mont Blanc Pro**, représentée par ses co-gérants dûment autorisés, Monsieur Philippe PIERDOMENICO, Monsieur Christian PATEY et Monsieur Jérémie MARTIN

**d'autre part,**

## **ce qui suit :**

### **Article 1 - Objet**

La SARL SOC Rugby Savoie Mont Blanc Pro s'engage à travers le rugby de haut niveau, à utiliser la subvention allouée pour la réalisation de missions d'intérêt général.

### **Article 2 - Durée**

**La présente convention est établie au titre de la saison sportive 2025-2026.**

### **Article 3 - Engagements de Grand Chambéry**

Grand Chambéry s'engage à verser à la SARL SOC Rugby Savoie Mont Blanc Pro :

- Une subvention d'un montant de 27 800 € pour la réalisation des actions visées à l'article 4 du présent document au titre de la saison sportive 2025-2026

**GRAND CHAMBÉRY**

Convention Sport et rayonnement saison 2025 -2026- page 2/6



- Une subvention d'un montant total de 175 000 € pour les saisons 2024-2025, 2025-2026 et 2026-2027 afin de pouvoir consolider le dossier financier, technique et administratif du club auprès des autorités de la Fédération française de rugby pour prétendre évoluer en Pro D2. En contrepartie, le club s'engage à compléter les actions visées à l'article 4 du présent document sur les thématiques suivantes :
  - o Interventions du club dans les quartiers prioritaires de la ville et quartiers en veille active
  - o Interventions du club auprès d'associations et d'écoles, y compris en milieu rural

#### **Article 4 - Obligations de la SASP SOC Rugby Savoie Mont Blanc**

En contrepartie de l'aide financière allouée, la SARL SOC Rugby Savoie Mont Blanc Pro s'oblige à entreprendre les opérations énumérées ci-après :

#### **La société met en œuvre des actions de formation, d'éducation, d'intégration ou de cohésion sociale**

##### **1. Mise en place d'un double projet sportif-scolaire pour les joueurs : Centre de formation Labélisé**

Objectif : Développement et perfectionnement de la structure de formation

- Formation sportive
- Formation scolaire diplômante
- Hébergement des jeunes sur le territoire Chambérien
- Suivi médical
- Formation civique : PSC1 – SST
- Réserve de l'équipe 1<sup>ère</sup> (espoirs pro) qui peuvent jouer des matchs de Nationale

##### **2 Développer et promouvoir la pratique du rugby féminin à Chambéry et dans les départements de la Savoie et Haute Savoie**

Objectif : Création d'une structure féminine de rugby à XV stable et reconnue dans la région

- Formation mise en place pour tous les niveaux
- Mise à disposition de moyens complémentaires : salle de musculation et préparation physique
- Collaboration pour aider au développement du rugby féminin à l'échelle des Pays de Savoie.
- Evolution des féminines en Fédérale 1(séniores) et championnat accession (cadettes).
- Montée en compétence des entraîneurs des féminines (passage des diplômes)

##### **3. Créer du lien avec des publics fragiles ou en situation de handicap**

- Mise en place d'un partenariat avec les établissements d'enseignement adapté régional (EREA) collège et lycée professionnel Amélie GEX notamment avec les classes d'enseignement professionnel de 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> SEGPA pour le lavage et l'entretien de nos textiles (maillots principalement).
  - o Invitation des élèves de 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> SEGPA à 2 matchs à domicile le week-end
  - o Projet d'organiser pour les élèves de 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> SEGPA en semaine, une visite du stade et des installations avec 2 joueurs de l'équipe première.
- Sensibiliser le public sportif au handicap et valoriser l'image du handicap aux côtés de l'association APEI : L'APEI Chambéry soutient les personnes en situation de handicap pour une inclusion sociale et professionnelle.
  - o Inviter un groupe de jeunes à rentrer dans l'intimité de la vie d'un club de rugby, en allant au contact des joueurs, au travers d'une matinée sportive et solidaire.
  - o Mise en place d'une journée par trimestre pour la saison sportive 2025-2026.

- Partenariat avec la Ligue contre le cancer du sein, à l'occasion de l'évènement Octobre Rose :
  - Match du 10 octobre 2025 Chambéry/Périgueux Le SOC Rugby Savoie Mont Blanc Pro jouera avec un maillot rose spécialement conçu pour l'occasion.
  - Pour chaque place de match achetée, 2€ sont reversés à la Ligue.
  - Organisation d'une initiation à la pratique du rugby avec le STAFF et les joueurs de l'équipe première et les femmes atteinte de cancer du sein le 09/10/2025 au Chambéry Savoie Stadium.
  - Animation lors du match de tournée sur la sensibilisation au cancer du sein, l'autopalpation mammaire, merchandising spécifique à la cause dont la totalité du prix d'achat revient à l'association.
- Partenariat avec la fondation Movember dont l'objet est la lutte contre le cancer de la prostate, à l'occasion de la sensibilisation sur ce type de cancer pendant le mois de novembre.
  - Match du 22/11/2025 Chambéry/Rouen. Le SOC Rugby Savoie Mont Blanc Pro – présence de barber dans l'enceinte du Chambéry Savoie Stadium, afin de récolter des fonds pour la recherche.
  - Election de la plus belle moustache parmi les spectateurs.
  - Rencontre en centre de radiothérapie, de patients et du personnel médical avec 4 joueurs.

### **La société met en œuvre des actions en matière de développement durable :**

- Engagements écologiques :

Le SOC RUGBY SAVOIE MONT-BLANC PRO est acteur dans la transition depuis plusieurs saisons, mais notre objectif est d'intensifier nos actions pour la saison 2025-2026 :

- Navette synchro bus les jours de match à forte influence – mobilités douces
- Utilisation d'éco-cup lors des différents évènements organisés par le club
- Lutte contre les plastiques et papiers à usage unique lors de nos évènements
- Incitation à une billetterie 100% digitale auprès de nos supporters
- Gourdes réutilisables pour l'ensemble de nos joueurs et STAFF sportifs
- Mise en place du tri sélectif : bureaux et stades
- Collaboration avec des traiteurs locaux lors de nos évènements
- Travail sur la quantité des déchets produits les jours de match
- Réduction de l'utilisation des contenants à usage unique (bouteilles, gobelets, restauration) à la fois au niveau sportif et au niveau évènementiel
- Evoluer vers une réduction du gaspillage alimentaire
- Progresser vers une alimentation locale et moins énergivore

### **La société met en œuvre des actions en matière de formation, promotion du rugby dans les écoles du bassin chambérien et les clubs de rugby locaux :**

- Objectif : chaque semaine deux joueurs professionnels de l'équipe première, un membre du STAFF sportif et un membre du STAFF administratif, vont aller à la rencontre d'une école et de ses jeunes élèves chambériens, pour créer un lien, répondre à leurs questions, leur expliquer ce qu'est le rugby, découvrir les valeurs de ce sport, de l'esprit d'équipe.

A la fin de la journée, distribution de places de stade par les joueurs pour venir les voir, en action au match du week-end.

- Pour la saison 2025-2026, le SOC RUGBY SAVOIE MONT-BLANC PRO a prévu des interventions dans des 6 écoles du bassin chambérien pour un total de 16 classes et environ 410 élèves (niveau CM1 et CM2).

- Ecole Saint-Cassin
- Ecole de l'Albanne
- Ecole de Vimines
- Ecole Jacques-Prévert
- Ecole Haut-Marché
- Ecole de Montagnole
- Ecole de Chambéry le Vieux

En moyenne il y aura entre 4 à 6 interventions par classe avec des séances d'une durée de 1h15/1h30.

- Mise en place d'une formule d'intervention annuelle au gymnase du Biollay les 8,15, 22 et 29 novembre 2026 de 16h45 à 18h00, ainsi que le 6, 13 et 20 décembre 2026 de 16h45 à 18h00 et au gymnase de Bissy. Puis les 8, 15, 22, 29 janvier 2026 et les 5, 12, 19 février 2025.
  - Mise en place d'une formule d'intervention « vacances sportives » le mardi 16 avril 2024 de 8h45 à 12h00 de 13h45 à 17h00 au Stade Mager.
  - Rencontre des sportifs de l'équipe première avec les écoles du bassin. Chaque semaine 2 joueurs se rendent dans les écoles et organisent une sorte de foires aux questionnaires avec des élèves, et leur font découvrir les valeurs du rugby et l'esprit de l'équipe et l'esprit de l'équipe. A la fin de cette rencontre les joueurs distribuent des places et les associations de parents d'élèves les revendent aux familles au tarif préférentiel. Ainsi les fonds récoltés permettent de participer à des événements de l'école : participation au prix des sorties scolaires, investissements dans du matériel de cours de récréation, etc...
  - Invitation de 2 clubs de rugby du bassin de Chambéry, par match à domicile :
- Objectifs : Echange d'expérience

Les clubs concernés :

- La Motte-Servolex
- La Ravoire
- Aix-les-Bains
- Albertville
- Belley
- Grésivaudan
- Annemasse
- La Tour du Pin
- Beaupère
- Rumilly
- Chartreuse Rugby

## **Article 5 - Conditions et modalités financières**

L'aide financière de Grand Chambéry, d'un montant total de 202 800 € (27 800€ + 175 000€) afférente à la réalisation de l'ensemble des actions ci-dessus sera mandatée conformément aux règles comptables en vigueur dans les conditions suivantes :

- 27 800 € seront versés en janvier 2026 pour la saison sportive 2025-2026
- 116 000€ ont été versés en novembre 2025 pour consolidation du dossier financier, technique et administratif auprès des autorités de la Fédération française de rugby
- Le solde soit 59 000€ sera versé en 2026.

### **Article 6 : Dénonciation**

Dans l'hypothèse où la SARL SOC Rugby Savoie Mont-Blanc Pro ne respecterait pas les dispositions de la présente convention, Grand Chambéry se réserverait le droit d'annuler ou de réduire son engagement financier en direction du club.

### **Article 7 : Litiges**

En cas de litige sur l'interprétation ou sur l'application des dispositions de la présente convention, les parties engageront une concertation amiable, préalablement à la saisine d'une instance juridictionnelle ou arbitrale. A défaut d'accord amiable, le litige sera soumis au Tribunal Administratif de Chambéry.

### **Article 8 : Novation**

La présente convention opère novation de toute convention antérieure ayant le même objet.

Fait à Chambéry, en trois exemplaires, le .....

**Pour la SARL  
SOC Rugby Savoie Mont Blanc Pro**  
Les co-gérants

**Pour Grand Chambéry**  
Par délégation du Président  
Le vice-président  
**Jean-Benoît CERINO**